

# L'insertion des lycéens dans la vie active

## Premiers résultats de l'enquête IVA 2010

Au 1<sup>er</sup> février 2010, les lycéens franciliens subissent pour la deuxième année consécutive les effets du ralentissement économique. Leur taux d'emploi accuse une baisse globale de 3 points par rapport à 2009 ; il est maintenant égal à 47 %. Comme les années précédentes, un niveau de formation élevé et l'obtention du diplôme constituent une protection contre la détérioration des conditions d'insertion. Le domaine des services a globalement mieux résisté à la dégradation du marché de l'emploi, mais de manière inégale selon les spécialités.

### En 2010, les lycéens subissent une conjoncture difficile

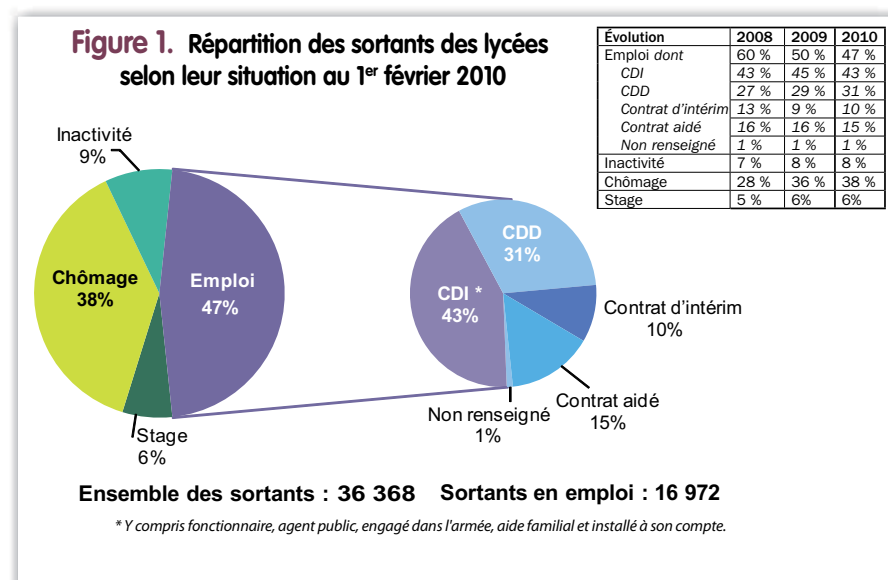
En 2010, les lycéens ayant terminé leur formation initiale sept mois auparavant sont de nouveau touchés par les conséquences de la crise économique. En 2009, la part des sortants en emploi avait déjà baissé de 10 points par rapport à 2008. Au 1<sup>er</sup> février 2010, elle se situe à 47 %, accusant ainsi une diminution de 3 points en un an. Dans le même temps, la proportion des jeunes au chômage progresse de 2 points pour atteindre 38 % en 2010.

Parmi les jeunes en emploi, 43 % ont signé un contrat à durée indéterminée (CDI) et 31 % un contrat à durée déterminée (CDD). La répartition des types de contrat s'est légèrement modifiée avec une baisse de 2 points des contrats signés en CDI (voir figure 1).

### Un niveau de formation élevé reste un atout déterminant pour l'accès à l'emploi

Bien que la baisse du taux d'emploi concerne tous les sortants, plus le niveau de formation s'élève, plus les chances de trouver un travail augmentent. Ainsi, près d'un élève sur trois ayant préparé un CAP a trouvé un emploi sept mois après sa sortie de formation, un sur deux de ceux ayant atteint le niveau bac, et deux sur trois issus d'une classe terminale de BTS.

Cette année, les jeunes issus d'un baccalauréat professionnel ont été particulièrement touchés par le ralentissement économique. Leur taux d'emploi chute de 6 points pour atteindre 52 % (voir figure 3). Ils conservent toute-



fois un avantage important par rapport aux sortants de CAP avec un taux d'emploi supérieur de près de 22 points (voir figure 2).

Le taux d'emploi des sortants de CAP, déjà bas en 2009, accuse une faible baisse de 1 point entre 2009 et 2010. Seulement 30 % des jeunes ont un emploi après avoir préparé un CAP.

Ce dernier taux est cependant bien supérieur à celui des lycéens sortis de formation initiale en cours de CAP ou de BEP : ils ne sont que 13 % à avoir obtenu un emploi. Poursuivre sa formation jusqu'à la dernière année est de plus en plus une nécessité pour qui veut avoir une chance d'être embauché.

Quant au taux d'emploi des sortants de BTS (66 %), malgré une baisse de 3 points, il reste, comme chaque année, le plus élevé.

### L'obtention du diplôme augmente les chances d'accéder à l'emploi

Quel que soit le niveau de formation, les diplômés s'insèrent davantage que les non diplômés. Cette meilleure réussite des diplômés avait déjà été observée les années précédentes.

On observe également que plus le niveau de formation est élevé, plus l'écart entre les conditions d'insertion des diplômés et des non diplômés est faible : en 2010, 68 % des sortants diplômés de niveau BTS accèdent à l'emploi ; les non diplômés ne sont que 61 % dans ce cas. Cet écart en faveur des sortants diplômés est de 7 points pour les niveaux BTS, 9 points pour les sortants de niveau bac et atteint 12 points pour les sortants

de niveau CAP-BEP. L'écart le plus important concerne cependant les sortants de niveau baccalauréat professionnel : le taux d'emploi des diplômés est de 13 points supérieur à celui observé pour les non diplômés. (voir figure 2)

### Une précarisation des contrats

Le niveau de formation semble peu jouer sur la nature des contrats de travail signés par les jeunes. La part des emplois stables (CDI et titulaires de la fonction publique) est ainsi assez proche d'un niveau de formation à l'autre : 44 % au niveau CAP-BEP, 45 % au niveau BTS, et 41 % au niveau baccalauréat en février 2010. (voir figure 3)

En un an, on observe néanmoins une diminution généralisée de ce type d'emplois. Les plus touchés par cette baisse en 2010 sont les élèves issus d'un CAP (- 4 points par rapport à 2009). Parmi ces jeunes en emploi, 38 % ont signé un CDI, soit le taux le plus bas, tous niveaux confondus.

Pour les jeunes formés au BTS, la part des contrats stables recule également de 4 points, mais reste la plus élevée tous niveaux confondus, avec un taux de CDI à 45 %.

C'est pour les jeunes ayant préparé un baccalauréat professionnel que ce taux résiste le mieux, en ne perdant qu'un point (41 %) alors que ce sont les mêmes dont le taux d'emploi a le plus baissé (- 6 points).

### Une insertion contrastée entre filles et garçons

Les filles s'insèrent plus favorablement que les garçons : 7 mois après leur sortie de formation, 50 % sont en emploi contre 44 % des garçons.

Ceci s'explique en partie par un niveau de formation des filles plus élevé que celui des garçons à la sortie du lycée : 63 % d'entre elles ont au moins le niveau baccalauréat, contre 58 % des garçons. D'autre part, 9 filles sur 10 ont suivi une formation dans le domaine des services, domaine de spécialité où

l'insertion à court terme est actuellement plus favorable que dans celui de la production (respectivement 50 % en moyenne pour les services et 40 % pour la production, tous niveaux de formation confondus).

Les garçons sont quant à eux répartis de façon plus homogène dans les deux domaines : 47 % dans les services et 53 % en production.

Si le taux global d'emploi est plus élevé chez les filles, la part des contrats stables est inférieure à celle des garçons : 40 % signent un CDI, alors que ce taux est de l'ordre de 46 % chez les garçons.

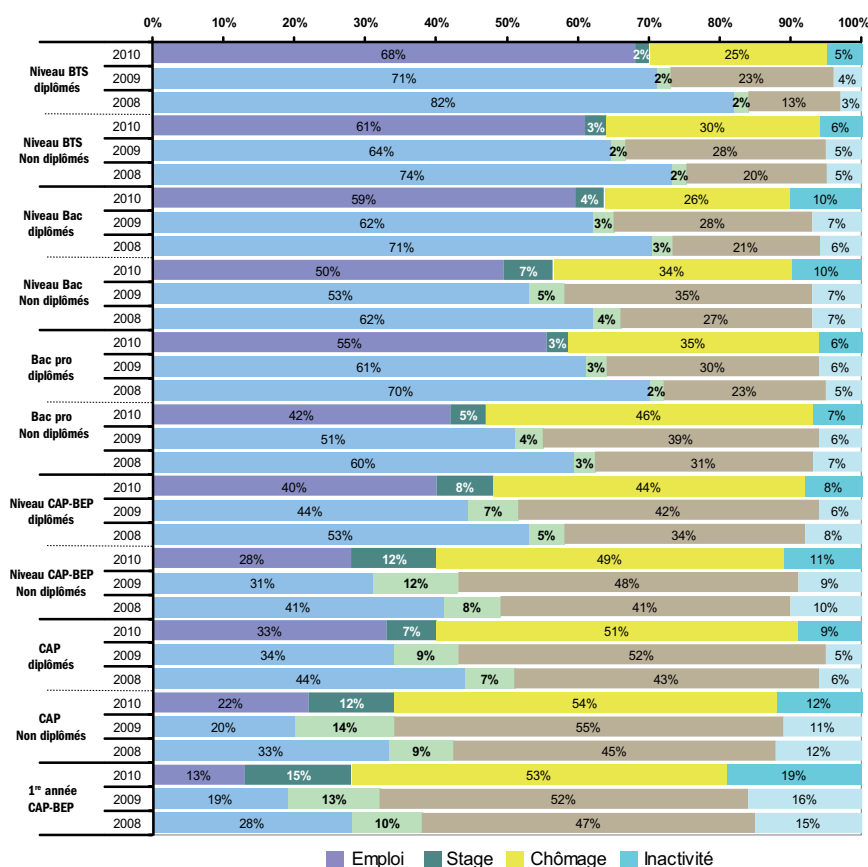
### Des conditions d'insertion très contrastées selon la spécialité de formation

En moyenne, sur les années 2008, 2009 et 2010, la part des jeunes en emploi est globalement de 52 % : 55 % dans les services et 47 % dans la production. L'avantage du domaine des services en termes de taux d'emploi ne doit pas dissimuler une situation très contrastée entre spécialités de formation (voir tableau 1).

Certaines spécialités de la production ont des taux d'emploi nettement supérieurs à la moyenne, telles que les « technologies de commandes des transformations industrielles », les « spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction bois » ou les « mines et carrières, génie civil, topographie ».

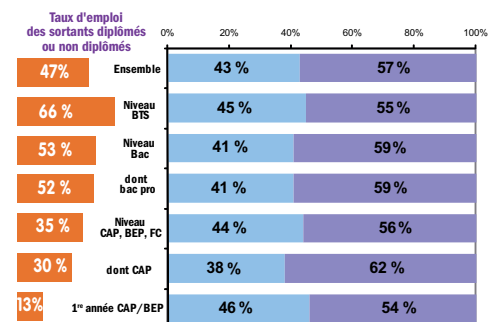
Dans les services, les spécialités « services aux personnes », « finances, banques, assurances », « informatique, traitement de l'information » ou les « spécialités plurivalentes de la communication » bénéficient de conditions d'accès à l'emploi assez favorables. Dans la plupart des cas, les spécialités avec les meilleurs taux d'emploi sont celles qui concentrent une majorité de diplômés du supérieur. C'est le cas pour les spécialités « finances,

**Figure 2. Situation des sortants en fonction du niveau de formation et de l'obtention du diplôme** (enquêtes IVA de 2008 à 2010)



**Guide de lecture :** en 2010, parmi les jeunes sortant de 2<sup>e</sup> année de BTS qui n'ont pas obtenu leur diplôme, 61 % sont en emploi, 3 % sont en stage, 30 % sont au chômage et 6 % sont inactifs. Les "diplômés" incluent l'ensemble des sortants ayant obtenu soit le diplôme préparé la dernière année de formation, soit un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.

**Figure 3. Part des emplois stables\* au 1<sup>er</sup> février 2010**



**Guide de lecture :** 66 % des sortants de niveau BTS, DMA sont en emploi. Parmi eux, 45 % ont un emploi stable et 55 % un autre type de contrat (CDD, intérim, etc...)

\* Sont considérés comme étant en emploi stable les salariés ayant un CDI, les titulaires de la fonction publique, les personnes travaillant à leur compte, les aides familiaux et les engagés militaires.

banque, assurances », « santé » ou « travail social ». Le taux d'emploi élevé des filières de la santé ou du travail social s'explique aussi par le fait que les diplômés préparés débouchent sur des professions réglementées.

La spécialité des « services aux personnes » constitue une exception. Les sortants de cette spécialité bénéficient d'un taux d'insertion très élevé alors qu'ils sont quasi exclusivement issus d'un niveau CAP-BEP. Il est vrai que cette spécialité regroupe l'ensemble des formations complémentaires des services aux personnes, incluant la santé ; elle correspond ainsi pour l'essentiel à la préparation des diplômes d'Etat d'aide soignant et d'auxiliaire de puériculture, menant également à des professions réglementées.

Globalement, les spécialités avec la plus forte proportion de sortants de CAP-BEP subissent des conditions d'emploi plus difficiles

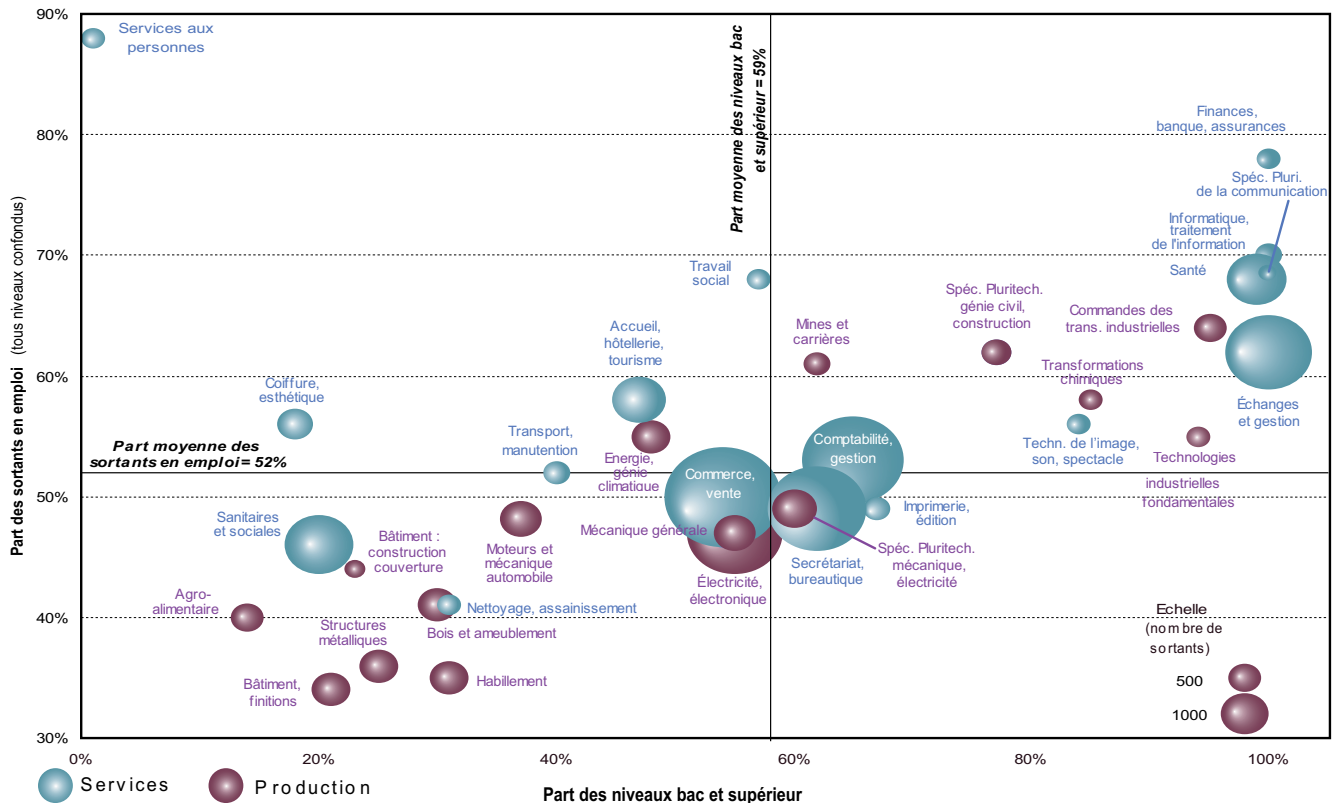
que les autres : dans la production, il s'agit des spécialités de « l'habillement » ou du « bâtiment, finition » ; dans les services, sont particulièrement concernés les sortants de la spécialité « nettoyage et assainissement ». Cependant, outre le cas très spécifique des « services aux personnes », quelques spécialités donnent encore de bonnes chances de s'insérer avec un niveau CAP-BEP : « travail social » ou bien encore « transport, manutention, magasinage ».

Que ce soit dans le domaine des services ou celui de la production, l'insertion augmente avec le niveau du diplôme préparé. Cela se vérifie sur l'ensemble des spécialités, mis à part « l'accueil, hôtellerie tourisme » où ce sont les jeunes sortis au niveau baccalauréat qui ont le meilleur taux d'insertion. Dans toutes les autres spécialités, plus le niveau est élevé, meilleur est le taux d'insertion. Le gain obtenu

avec l'élévation du niveau de sortie est particulièrement important pour certaines spécialités telles que « comptabilité, gestion », « secrétariat, bureautique » ou encore « commerce, vente ». Dans cette dernière spécialité, le taux d'insertion varie de 28 % pour les jeunes de niveau CAP-BEP, à 72 % pour les jeunes de niveau BTS, soit un écart de 44 points.

Ce gain est également important dans la spécialité «Energie, génie climatique» (35 points), alors même que dès le niveau CAP-BEP, le taux d'emploi est bien meilleur qu'en moyenne : ce taux est de 44% au niveau CAP-BEP, il s'élève à 64 % au niveau baccalauréat (+ 20 points, alors qu'en moyenne l'écart est de 17 points) et atteint 79 % au niveau BTS (+ 15 points par rapport au niveau baccalauréat, alors que l'écart moyen est de 13 points) ●

**Figure 4. Part des sortants en emploi et part des sortants de niveau IV et supérieurs selon le groupe de spécialité sur 3 ans (2008-2009-2010)**



**Guide de lecture :** la figure 4 permet de mettre en rapport, en moyenne sur les trois dernières enquêtes, le niveau de formation des sortants de chaque spécialité avec la part d'entre eux qui se trouve en emploi. La taille des sphères est proportionnelle au poids des effectifs de sortants pour chaque spécialité. Sur l'axe horizontal, le niveau moyen de sortie d'une spécialité est représenté par la part des sortants de niveau baccalauréat et supérieur qui, en moyenne, est de 59 %. L'axe vertical permet de représenter la part moyenne des jeunes en emploi pour chaque spécialité, quel que soit le niveau de formation. Toutes spécialités confondues, cette part moyenne est de 52 %.

Ainsi, plus une spécialité se situe à droite, plus le niveau de formation des sortants est élevé. Plus on se dirige vers le haut du schéma, plus le taux d'emploi est important. Par exemple, en bas à gauche du graphique, parmi les 662 jeunes sortis en moyenne par an de 2008 à 2010 de la spécialité «Bâtiment : finitions» (tous niveaux de formation confondus) : 34 % sont en emploi ; 21 % ont un niveau de formation égal ou supérieur au baccalauréat. En haut à droite du graphique, les 250 jeunes sortants de la spécialité «Finances, banque, assurances» possèdent tous un niveau de formation au moins égal au baccalauréat et 78 % sont en emploi.

**Tableau 1. Proportion de jeunes en emploi selon le niveau par groupe de spécialité**

FORMATIONS		Part des jeunes en emploi au 1 <sup>er</sup> février (2008-2009-2010) en % <sup>(1)</sup>					Nombre annuel moyen de sortants	
		Ensemble <sup>(2)</sup>	Niveau BTS	Niveau baccalauréat	dont Bac pro	Niveau CAP-BEP		dont CAP
<b>Ensemble <sup>(3)</sup></b>		<b>52</b>	<b>71</b>	<b>60</b>	<b>59</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>38 060</b>
<b>Production <sup>(3)</sup></b>		<b>47</b>	<b>67</b>	<b>59</b>	<b>58</b>	<b>37</b>	<b>31</b>	<b>12 446</b>
200	Technologies industrielles fondamentales	55	58	58	55	ns	ns	264
201	Technologies de commandes des transformation industrielles	64	66	ns	ns	ns	-	470
221	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	40	ns	ns	ns	42	33	489
222	Transformations chimiques et apparentées	58	71	57	-	ns	ns	258
227	Energie, génie climatique	55	79	64	64	44	ns	702
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	62	72	61	ns	40	ns	434
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	61	78	68	ns	48	ns	315
232	Bâtiment : construction et couverture	44	ns	ns	ns	43	ns	185
233	Bâtiment : finitions	34	ns	48	ns	31	29	662
234	Travail du bois et de l'ameublement	41	ns	57	57	42	38	629
242	Habillement (dont mode, couture)	35	ns	59	57	26	ns	642
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique électricité	49	64	55	53	41	ns	873
251	Mécanique générale et de précision, usinage	47	-	62	62	34	ns	724
252	Moteurs et mécanique automobile	48	74	68	68	40	ns	808
254	Structures métalliques	36	ns	57	ns	32	25	657
255	Electricité, électronique	47	63	57	57	39	30	3787
<b>Services <sup>(3)</sup></b>		<b>55</b>	<b>73</b>	<b>60</b>	<b>59</b>	<b>42</b>	<b>38</b>	<b>25 563</b>
310	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	62	-	62	-	-	-	3204
311	Transport, manutention, magasinage	52	ns	ns	ns	54	ns	328
312	Commerce, vente	50	72	62	62	35	28	5678
313	Finances, banque, assurances	78	78	-	-	-	-	250
314	Comptabilité, Gestion	53	72	57	57	39	-	4507
320	Spécialités plurivalentes de la communication	69	69	-	-	-	-	102
322	Techniques imprimerie et édition	49	61	51	ns	ns	ns	329
323	Techniques de l'image, son, spectacle	56	59	60	ns	ns	ns	241
324	Secrétariat, bureautique	49	71	58	58	32	-	4132
326	Informatique, traitement de l'information	70	70	-	-	-	-	322
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	46	ns	60	60	46	-	2105
331	Santé	68	86	61	-	ns	ns	1591
332	Travail social	68	79	-	-	56	56	276
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	58	75	81	82	46	26	1264
336	Coiffure, esthétique et autres soins	56	ns	ns	ns	55	54	549
339	Services aux personnes <sup>(4)</sup>	88	-	-	-	88	-	297
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	41	ns	ns	ns	36	ns	241

**Légende**

- : aucun effectif pour le niveau considéré

ns : donnée non significative

■ **taux d'emploi élevé** (supérieur d'au moins 5 points) par rapport à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

■ **taux d'emploi faible** (inférieur d'au moins 5 points) par rapport à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

(1) ne sont reportés dans ce tableau que les groupes de spécialité pour lesquels, à un niveau au moins, les effectifs sont considérés comme significatifs (au moins 120 réponses de sortants au total et 35 chaque année).

(2) y compris les sortant de 1<sup>re</sup> année de BEP ou CAP

(3) y compris les spécialités non présentes dans ce tableau en raison de résultats peu significatifs

(4) la spécialité 339 - Services aux personnes rassemble des formations complémentaires du domaine « services aux personnes » correspondant dans 8 cas sur 10 à la préparation des diplômes d'Etat d'Aide soignant ou d'Auxiliaire de puériculture.

**A chaque niveau de formation, les différentes spécialités offrent des possibilités d'insertion contrastées**

• **Au niveau CAP-BEP**, les taux d'insertion après les formations des Services aux personnes, du Travail social, ou de la Coiffure-esthétique, tous supérieurs à 55 %, contrastent fortement avec ceux observés après les formations de l'Habillement (26 %). Cela ne tient pas au poids des types de diplôme (CAP ou BEP) au sein d'une spécialité ; ainsi, l'écart est considérable aussi en CAP entre les taux d'insertion des formations aux Structures métalliques, à l'Accueil, hôtellerie, tourisme ou au Commerce, vente (inférieurs à 30 %) et ceux du Travail social ou de la Coiffure, esthétique (supérieurs à 50 %).

• **Au niveau baccalauréat**, les écarts - moins prononcés - sont néanmoins importants : après les formations du Bâtiment-finitions, le taux d'insertion avoisine 50 %, à comparer avec un taux de 81 % après les formations de l'Accueil-hôtellerie-tourisme.

• **Au niveau BTS** aussi, un écart non négligeable subsiste entre les taux d'insertion des formations aux Technologies industrielles fondamentales ou aux Techniques de l'imprimerie et de l'édition (inférieurs à 63 %) par exemple, et celles de la Santé (86 %).

**Tableau 2. Formations les plus représentées par groupe de spécialité**

Groupe de spécialités		Formation	Groupe de spécialités		Formation
200	Technologies industrielles fondamentales	BTS Conception de produits industriels Term STI Génie optique Bac pro Études et définition de produits industriels	311	Transport, manutention, magasinage	BEP Conduite & service dans transp. rout. BEP Logistique et commercialisation
201	Technologies de commande des transformations industrielles	BTS Mécanique et automatisme industriels BTS Inform. Réseaux pour l'industrie et les services technologiques BTS Maintenance industrielle	312	Commerce, vente	BTS Management des unités commerciales BTS Négociation et relation client Bac pro Commerce Bac pro Vente BEP Vente - action marchande CAP Employé de commerce multi-spécialités CAP Employé vente : produits équip. courants
221	Ago-alimentaire, alimentation, cuisine	CAP Agent polyvalent de restauration BEP Alimentation	313	Finances, banque, assurances	BTS Professions immobilières BTS Banque : marché des particuliers
222	Transformations chimiques et apparentées	BTS Bio-analyses et contrôles BTS Biophysicien de laboratoire Term STL biochimie génie biologique	314	Comptabilité, gestion	BTS Comptabilité, gestion des organisations BTS Assistant de gestion PME-PMI Bac pro Comptabilité BEP Métiers de la comptabilité
227	Énergie, génie climatique	BTS Fluide en environnement Bac pro Énergétique BEP Techniques installations sanitaires, thermiques.	320	Spécialités plurivalentes de la communication	BTS Communication des entreprises
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	BTS Bâtiment DMA Habitat : décors et mobiliers BEP Techniques architecture habitat	322	Techniques imprimerie et édition	BTS Communication & indust. graph. réalis. prod. graph. Term BT Dessin. maquett. opt A : Arts graph. Bac pro Production graphique
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	BTS Travaux publics Term STI Génie civil BEP Techniques géomètre topographie	323	Techniques de l'image, son, spectacle	BTS Métiers de l'audiovisuel BTS Communication visuelle Bac pro Photographie
232	Bâtiment : construction et couverture	BEP Techniques gros oeuvre bâtiment BEP Techniques du toit	324	Secrétariat, bureautique	BTS Assistant de direction BTS Assistant secrétaire trilingue Bac pro Secrétariat BEP Métiers du secrétariat
233	Bâtiment : finitions	Bac pro Ouvr. Bât. Alu. Verre mat. synth. BEP Finition CAP Peintre applicateur de revêtement	326	Informatique, traitement de l'information	BTS Informatique de gest opt. : admin. réseaux locaux d'entreprise BTS Informatique de gest opt. : développeur application
234	Travail du bois et de l'ameublement	Bac pro Technicien menuisier agencier BEP Bois et matériaux associés CAP Menuisier fabric. de menuiserie mobilier, agencement	330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	Bac pro Services accueil assistance conseil Bac pro Services de proximité et vie locale BEP Carrières sanitaires et sociales MC Aide a domicile
242	Habillement (dont mode, couture)	Bac pro Artis. & mét. art : vêtement accessoires de mode BEP Métiers mode et industries connexes CAP Prêt à porter	331	Santé	BTS Opticien lunetier DTS Imagerie médicale Term ST2S Sciences et techn. du sanitaire et du social
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique électricité	BTS Conception industrialisation microtechniques BTS Industrialisation produits mécaniques Bac pro Maintenance des équipements industriels BEP Maintenance des équipements industriels	332	Travail social	BTS Économie sociale et familiale DCESCF Conseiller en économie sociale et familiale CAP Petite enfance
251	Mécanique générale et de précision, usinage	Term STI Génie mécanique : productique mécanique Term STI Génie mécanique : microtechniques Bac pro Technicien d'usinage BEP Métiers de la production mécanique informatisée	334	Accueil, hôtellerie, tourisme	BTS Vente productions touristiques BTS Hôtellerie Restauration Bac pro Restauration CAP Assistant technique en milieux fam. et coll.
252	Moteurs et mécanique automobile	BTS Après-vente auto : véhicules particuliers Bac pro Maintenance des véhicules auto : voitures particulières BEP Maintenance véhicules et matériels	336	Coiffure, esthétique et autres soins	CAP Coiffure CAP Esthétique cosmétique, soins conseils
254	Structures métalliques	Bac pro Carrosserie option réparation Bac pro Réal. ouvrages chaudr. et struct. métall. BEP Carrosserie CAP Serrurier métallier CAP Peinture en carrosserie	339	Services aux personnes	Formations complémentaires du domaine «services aux personnes», correspondant dans 8 cas sur 10 à la préparation des diplômes d'Etat d'Aide soignant ou d'Auxiliaire de puériculture
255	Electricité, électronique	BTS Électrotechnique BTS Systèmes électroniques Bac pro Électrotechnique, énergie, équipements comm. Bac pro Micro-inform. réseaux : installation maintenance BEP Métiers de l'électrotechnique CAP Préparation & réal. ouvrages électriques	343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	BEP Bioservices BEP Métiers hygiène, propreté environnement
310	Spécialités plurivalentes des échanges & gestion	Term STG Mercatique (marketing) Term STG Communication & gestion des ressources humaines Term STG Comptabilité & finance d'entreprises Term STG Gestion des systèmes d'information	Au sein de chaque spécialité et pour chaque niveau publié sont listés, dans ce tableau, les diplômes pour lesquels il y a eu le plus de sortants.		

## La conjoncture en 2010

1 591 000 jeunes de 16-25 ans vivent en Ile-de-France ; ils représentent 13,7 % de la population francilienne totale <sup>(1)</sup>. En décembre 2009, 116 300 sont des demandeurs d'emploi, soit 16,8 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi franciliens <sup>(2)</sup>.

Ce nombre de jeunes chômeurs inscrits à Pôle Emploi a diminué au premier trimestre 2010 pour la première fois depuis plus de deux ans. La reprise de l'intérim, traditionnellement alimenté par de jeunes travailleurs, explique en partie cette diminution <sup>(3)</sup>.

Alors qu'en 2008 les jeunes de niveau CAP-BEP et infra ont été les premiers à être touchés de plein fouet par la crise, l'élévation de leur taux de chômage a ralenti dès les premiers mois de l'année 2010. En revanche, ce sont les jeunes de niveau bac et au-delà qui, fin 2009, enregistrent la plus forte hausse du nombre d'inscrits à Pôle Emploi. En effet, dans un premier temps, ce sont les emplois d'ouvriers et d'em-

ployés qui ont le plus pâti du ralentissement économique. Ils ont été suivis récemment des métiers plus qualifiés (informaticiens, métiers de la banque et assurance, cadres et ingénieurs de l'industrie, étude et recherche, etc.).

Ainsi, observe-t-on pour les jeunes de l'enquête IVA interrogés en février 2010, sept mois après leur sortie, une détérioration de l'accès à l'emploi à tous les niveaux de formation (même si les niveaux supérieurs conservent leur avantage comparatif). Mais la chute du taux d'emploi reste cependant moindre entre les deux dernières enquêtes de 2009 et 2010 (il perd seulement 3 points) qu'entre celles de 2008 et 2009 (- 10 points).

(1) Recensement de la population 2007 (Insee)

(2) Données sur les demandeurs d'emploi de catégorie ABC, Pôle Emploi, décembre 2009.

(3) Bref Ile-de-France, Bulletin trimestriel d'informations de la DIRECCTE sur le marché du travail, n° 51 - Juillet 2010.

## Note méthodologique

L'enquête sur l'insertion professionnelle des lycéens dans la vie active (IVA) s'appuie sur un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance. L'enquête IVA 2010 porte sur la situation au 1<sup>er</sup> février 2010 des jeunes sortis des classes terminales d'enseignement technologique ou professionnel des secteurs public et privé au cours ou à la fin de l'année scolaire 2008-2009. Sont exclus du champ de l'enquête les sortants de lycée déclarant poursuivre des études dans un établissement du second degré ou à l'université, ainsi que ceux ayant signé un contrat d'apprentissage.

Une convention entre la Région Île-de-France et les trois académies de Créteil, Paris et Versailles a institué l'interrogation annuelle de tous les jeunes quelle que soit leur spécialité de formation et a étendu le champ de l'enquête aux sortants de lycée n'ayant suivi qu'une première année de CAP ou BEP. La convention francilienne prévoit également le financement par la Région de relances téléphoniques auprès des non répondants. Ce dispositif a permis d'obtenir un taux de réponse convenable à l'enquête IVA 2010 : ainsi, parmi les 59847 franciliens interrogés, 30 603 ont répondu à l'enquête. Ce taux de réponse (51 %) permet de comparer les conditions d'insertion à l'issue des différents diplômes préparés en lycées dans la Région.

Un système de pondération permet de compenser les non-réponses qui subsistent et d'obtenir des données représentatives au plan académique.

Les données présentées et analysées portent sur des effectifs pondérés.

Pour établir des données les plus robustes possibles par spécialité, les résultats apparaissant dans le tableau 1 et la figure 4 ont été obtenus par moyenne sur les trois dernières enquêtes.

### Définitions

**Emploi** : parmi les jeunes en emploi, on distingue les jeunes titulaires d'un contrat de travail non aidé et les jeunes bénéficiant d'un contrat de travail aidé (contrat de professionnalisation, contrat initiative emploi, contrat d'accompagnement à l'emploi). Les contrats non aidés comprennent les contrats à durée déterminée (CDD) et les contrats stables, appelés parfois par facilité « contrats à durée indéterminée » (CDI). Outre les titulaires de CDI au sens strict, les fonctionnaires ou agents publics, les engagés militaires, ainsi que les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux sont considérés dans cette étude comme bénéficiaires d'un emploi stable. Le taux

d'emploi est ici calculé en rapportant le nombre de jeunes en emploi au nombre total de jeunes sortis, quelle que soit leur situation. Aucun rapprochement entre le métier exercé et la formation suivie n'est effectué dans cette synthèse.

**Chômage** : dans l'enquête IVA, le chômage correspond à la déclaration par le jeune d'une situation de recherche d'emploi. La définition du chômage dans IVA n'est donc pas celle du chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT). Le taux de chômage au sens du BIT, qui représente la part des chômeurs parmi les actifs (actifs occupés + chômeurs ayant un emploi et chômeurs BIT), n'est pas calculé ici.

De même, l'inactivité est une situation de « non emploi » non déclarée comme du chômage (mais qui peut aussi correspondre à une situation d'attente de contrat d'intérim).

### Pour information

La population des jeunes sortants se ventile comme suit : 9 % sortent en 1<sup>re</sup> année de CAP ou de BEP, 30 % à l'issue de ce second cycle professionnel court, 39 % à l'issue des classes terminales de niveau bac, et 22 % avec un niveau bac + 2 (BTS) ou un niveau de 2<sup>e</sup> cycle universitaire. Cette répartition est à peu près stable d'une enquête sur l'autre.

Cette analyse de l'enquête IVA 2010 a été menée par une équipe pilotée par le Service Statistique Académique (SSA) du rectorat de Créteil. Elle a associé des représentants des trois académies franciliennes (Créteil, Paris, Versailles), de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF), de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP Ile-de-France) et de la Région Île-de-France.

**Rédaction** : Valérie Benisty ■ **PAO** : Délégation Onisep Île-de-France ■ **Impression** :

■ **Diffusion** : Région Île-de-France

**En téléchargement sur** : [www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr) ; [www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr) ; [www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr) ; [http://lycees.iledefrance.fr](http://http://lycees.iledefrance.fr) ; [www.oref-idf.org](http://www.oref-idf.org) ; [www.onisep.fr/ile-de-france](http://www.onisep.fr/ile-de-france)